

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 37 (1908)

**Heft:** 7

  

**Rubrik:** Le Musée scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ration de ce manuel : simplification de la besogne et économie de temps pour le maître et les élèves.

A la fin de ce résumé forcément abrégé, une question s'impose. Est-ce que, entre une grammaire qui risque de favoriser la routine et un livre de lecture qui exige un travail considérable, quoique possible, cette mise en pratique de la méthode de concentration ne pourrait trouver place? En d'autres termes et pour m'exprimer plus clairement, ne pourrait-on faire dans nos livres un choix de 39 ou 40 chapitres qui seraient développés de la manière citée plus haut? — Il convient de se rappeler qu'un corps enseignant n'est pas exclusivement composé d'excellents maîtres rompus aux difficultés de la méthode actuelle; d'autres existent qui, pour être plus jeunes ou moins habiles, n'en sont pas moins doués de bonne volonté. Pourquoi ne pas leur faciliter la tâche?

Ce serait le but de ce complément, fruit de l'expérience des très bons instituteurs (il s'en trouve autant dans notre canton qu'à Genève). Que de découragements et de tâtonnements seraient ainsi évités. — Cette idée aurait-elle été désavouée par l'auteur de nos manuels? Je ne le crois pas, puisqu'elle se trouve en germe dans les exercices du Livre II<sup>me</sup> degré. Il y a même une telle analogie entre ces exercices et les développements de Genève qu'on en est à se demander si l'inspiration n'est pas partie de « chez nous ». X.

---

## LE MUSÉE SCOLAIRE

---

Nos dévoués inspecteurs procèdent en ce moment aux examens officiels de printemps. Dans combien d'écoles trouveront-ils ce musée scolaire dont ils en ont déjà tant de fois recommandé l'établissement?

Bien peu de salles de classes possèdent ce meuble *indispensable* à l'enseignement intuitif! Et là où il est établi, le meuble est-il toujours bien distribué?

Pourquoi beaucoup de salles d'écoles n'ont-elles pas encore leur musée scolaire? Cette question donnerait des réponses bien variées. J'y trouverais certainement les suivantes :

« 1. L'entretien de l'école est déjà si lourd aux communes; on n'ose point occasionner de nouveaux frais. »

Quoique les frais d'école soient une charge assez considérable pour beaucoup de communes, n'hésitons pas à exposer aux

autorités intéressées les grands avantages du musée scolaire. Présentons un devis au conseil communal qui, certainement, reconnaîtra bientôt que le musée est peu coûteux et très utile.

Y a-t-il pénurie de ressources dans la commune où vous êtes ? Cela n'est pas un obstacle infranchissable. Organisez un loto : ce sera une récréation pour tous les habitants et vous aurez ainsi bien vite recueilli l'argent nécessaire à la réalisation de votre projet.

« 2. Le musée scolaire est nécessaire de nos jours ! Mais comment créer un meuble qui soit à la fois bien distribué, à bon marché et quelque peu esthétique ? »

Les *Bulletins* Nos 16, année 1903 et 19, année 1905 fournissent les indications voulues.

Un modèle d'armoire quelque peu différent de celui du *Bulletin*, N° 16, année 1903, paraîtra dans un prochain numéro.

« 3. Etablir une collection d'objets intuitifs, excellente idée, mais ça coûte au maître, du temps, du travail et de l'argent ! On s'en occupera après l'augmentation du traitement... »

Je n'ai pu attendre cette augmentation pour enrichir ma salle de classe d'un musée. Je me mis courageusement à l'œuvre et voilà deux années déjà que mon musée embellit ma salle, charme maître, élèves et même les citoyens assistant aux assemblées communales !

Amis lecteurs, vous serez peut-être intéressés d'apprendre comment mon musée scolaire a vu le jour, malgré mon petit traitement de maître novice et de nombreuses préoccupations ? Ce sera pour un prochain numéro.

Je crois avoir répondu à la décision prise en 1900 par la Société fribourgeoise d'Education au sujet du musée scolaire.

T. J. de M.

---

## LEÇON DE GRAMMAIRE

Le pronom conjonctif « qui »

(Cours supérieur et moyen)

I. *Introduction.* — A quoi servent les pronoms ? Les conjonctions ? Donnez une phrase où il y a un pronom ; une autre dans laquelle se trouve une conjonction.

II. *Indication du sujet.* — Nous voulons maintenant étudier un mot qui est à la fois pronom et conjonction.

### A

III. a) Exemples écrits au tableau (tirés du chap. 21, page 52, Sainte Agnès, Degré sup.).